

ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité

29 rue Saint Amand 75015 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité

29 rue Saint Amand 75015 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'Association FEDESAP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDESAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

NB

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 11 juin 2024

Le commissaire aux comptes

B&A AUDIT

Nathalie BOLLET FLAMAND Associée

Nathalie BOLLET FLAMAND

BILAN ACTIF

Nathalie BOLLET FLAMAND

	A CONTRACT		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12
	ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	54 586	54 586		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés	221 301	200 377	20 924	57 667
ACI	Immobilisations financières (1) Participations et Créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	10 000 13 500		10 000 13 500	10 000 13 500
	Total I	299 386	254 962	44 424	81 167
	Stocks et en cours				
ULANT	Créances (2) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	301 574 5 159 888		301 574 5 159 888	549 778 1 562 437
ACTIF CIRCULAN	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (2)	125 000 550 945 28 439		125 000 550 945 28 439	50 000 2 286 010 39 346
	Total II	6 165 845		6 165 845	4 487 570
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 465 232	254 962	6 210 269	4 568 738

⁽¹⁾ Dont à moins d'un an

⁽²⁾ Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
FONDS PROPRES	Fonds propres Fonds propres sans droit de reprise: Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise: Fonds statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation Réserves: Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau	31/12/2023 12 1 518 812	31/12/2022 12 1 235 808
FONI	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	127 343	283 004
	Situation nette (sous total)	1 646 154	1 518 812
	Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	1 646 154	1 518 812
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		
- FO	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
PR	Total III		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses	62 145	82 289
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 245 077	889 495
S (1)	Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	182 466	125 887
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 038 427	1 810 025
-	Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	36 000	142 231
	Total IV	4 564 115	3 049 926
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 210 269	4 568 738

⁽¹⁾ Dont à plus d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2023 12	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	924 777	790 4
Consulons	321 777	750 .
Ventes de biens et services		
Ventes de biens Ventes de dons en nature		
Ventes de dons en matare Ventes de prestations de service	46 900	38
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	939 368	975
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	171 256	205
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	278	
'otal I	2 082 579	2 011
harges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 135 218	1 018
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	52 691	47
Salaires et traitements	715 618	589
Charges sociales Dotations aux amortissements et aux dépréciations	301 533 49 708	254 53
Dotations aux provisions	19 700	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 197	
otal II	2 255 966	1 962
Démiles diamiliasion (LIII)		10
- Résultat d'exploitation (I-II)	-173 387	48
	1	1

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs

⁽²⁾ Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
Produits financiers		
De participation	300 000	236 992
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	3 806	1 091
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	303 806	238 083
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées	580	745
Différences négatives de change	300	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	580	745
2. Résultat financier (III-IV)	303 226	237 338
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	129 839	286 100
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 067	3 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	3 067	3 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	450	35
Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 864	4 284
·	2 214	4 210
Total VI	3 314	4 319
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-247	-1 319
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 250	1 777
Total des produits (I+III+V)	2 389 453	2 252 390
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 262 110	1 969 386
5. EXCEDENT OU DEFICIT	127 343	283 004

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
PRODUITS		
Bénévolat	732 252	
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	732 252	
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	732 252	
Prestations		
TOTAL	732 252	

SOMMAIRE	***
Faits caractéristiques de l'exercice Evènements significatifs postérieurs à la clôture - REGLES ET METHODES COMPTABLES	page 14 14
Principes et conventions générales Permanence ou changement de méthodes Informations générales complémentaires	14 15 15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations Etat des amortissements Tableau de variation des fonds propres Etat des échéances des créances et des dettes Autres immobilisations incorporelles Evaluation des immobilisations corporelles Evaluation des amortissements Titres immobilisés Evaluation des créances et des dettes Dépréciation des créances Evaluation des valeurs mobilières de placement Dépréciation des valeurs mobilières de placement Produits à recevoir Détail des produits à recevoir Charges à payer Détail des charges à payer Charges et produits constatés d'avance Détail des produits constatés d'avance Détail des produits constatés d'avance	16 17 18 18 19 19 19 19 20 20 21 21 22 22 23 23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	Γ
Ventilation des subventions Ventilation de l'effectif moyen Charges et produits financiers concernant les entr. liées Honoraires des commissaires aux comptes	23 23 24 24
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers Engagement en matière de pensions et retraites Liste des filiales et participations	24 25 26

SOMMAIRE	page
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	26
Transferts de charges	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 210 269 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 082 579.25 Euros et dégageant un excédent de 127 343 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les dirigeants ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

L'Association emploie un Directeur, un Secréatire Général, un Directeur Juridique et Qualité, trois Juristes, une Responsable animation réseaux, une conseillère technique observatoire prospective et métiers, une Responsable "médico-sociaux", une Responsable Commerciale, une chargée de communication et une assistante administrative.

Une filiale a été créée en juillet 2019. Des dividendes ont été distribués en 2023 par cette filiale à la FEDESAP à hauteur de 300.000 € Ces dividendes sont soumis à l'impôt sur les sociétés pour un montant de 2.250€

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes par le bureau des états financiers 2023 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Description de l'Association

Fondée en 2007 par des dirigeant(e)s dédésap est la 1ère fédération de Services à la Personne et dà domicile, en nombre dédésap fédère 3 800 structures qui accompagnent chaque année plus de 670 000 personnes ou familles grâce au professionnalisme de 140 000 salariés.

S'édération est légié des pouvoirs publics depuis plus de 15 ans. Elle accompagne sur les territoires la mise en ouvre des politiques familiales, du handicap et de l'élus et les décideurs publics.

Affiliée à la CPME, collégiale et ouverte au dialogue social, la Fédésap ouvre avec les partenaires sociaux à la structuration du secteur du Domicile afin d'èle économique stable, favorable à la pérennité des acteurs et garant dé, non délocalisables.

Elle veille à ce titre à la pleine information de ses adhérents, à la diffusion et à la promotion des bonnes pratiques professionnelles et à la valorisation de cette filière d

- COTISATIONS

Les cotisations sont comptabilisées lors de la facturation de leur appel.

- <u>CONTRUBUTIONS</u> <u>VOLONTAIRES</u>

Dans le cadre du maillage du territoire par la FEDESAP, un certain nombre de délégués départementaux (DD) et régionaux (DR) ont été recrutés parmi le personnel des adhérents et les administrateurs.

La valorisation de l'action de ces délégués s'effectue selon le tarif horaire retenu par l'INSEE et selon la méthode suivante :

- 39 euros / heure (pour une durée de 8h / jour)
- bénévolat : 2 jours / mois par délégué.

En fonction du nombre de délégués de l'exercice 2023, les contributions volontaires ont été valorisées à 732 252 €et reprises en information au pied du compte de résultat. Elles ne sont intégrées ni dans les charges ni dans les produits du compte de résultat.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- <u>REFACTURATION</u> <u>FRAIS</u> <u>COMMUNS</u>

L'association SAP COMPETENCES bénéficiant des moyens dont l'association FEDESAP à la charge, celle-ci a refacturé au titre de la période du 1er janvier au 31décembre 2023 à SAP COMPETENCES un montant de 21 919 € correspondant à la mise à disposition de salariés.

La société SAP SERVICES SAS bénéficiant des moyens dont l'association FEDESAP à la charge, celle-ci a refacturé au titre de la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 à SAP SERVICES un montant de 122 901 € correspondant à des frais communs et selon une clé de répartition des charges de cette période, ainsi que la mise à disposition de salariés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute		Augmentations		
		début	;			
		d'exercio	e	Réévaluations	Acquisitio	ons
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	54	586			
Installations générales agencements aménagements divers		120	983			
Matériel de transport		5	348		4	133
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		84	489		6	348
	TOTAL	210	820		10	481
Autres participations		10	000			
Prêts, autres immobilisations financières		13	500			
	TOTAL	23	500			·
TOTAL	GENERAL	288	905		10	481

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Dimi	Diminutions		Réévaluation Valeur d'origine	
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			54 586	54 586	
Installations générales agencements aménagements divers			120 983	120 983	
Matériel de transport			9 481	9 481	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			90 837	90 837	
TOTAL			221 301	221 301	
Autres participations			10 000	10 000	
Prêts, autres immobilisations financières			13 500	13 500	
TOTAL			23 500	23 500	
TOTAL GENERAL			299 386	299 386	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début	Dotations	Diminutions	Montant fin
		d'exercice	de l'exercice	Reprises	d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	54 586			54 586
Installations générales agencements aménag	ements divers	87 154	33 829		120 983
Matériel de transport		2 180		517	1 662
Matériel de bureau et informatique, Mobilie	Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 912		77 731
TOTAL		153 152	47 741	517	200 377
TOTA	L GENERAL	207 738	47 741	517	254 962
Ventilation des dotations	Amortissements	Amortissements	Amortissements Amortissements		dérogatoires
de l'exercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	33 829				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 912				
TOTAL	47 741				
TOTAL GENERAL	47 741				

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	1 235 808	283 004		0	1 518 812
Excédent ou déficit de l'exercice	283 004	283 004	127 343		127 343
Situation nette	1 518 812		127 343		1 646 154
TOTAL I	1 518 812	566 008	127 343	0	1 646 154

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant br	ut	A 1 an au j	olus	A plus d'1	an
Autres immobilisations financières		13	500			13	500
Autres créances clients		301	574	301	574		
Personnel et comptes rattachés		4	297	4	297		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		12	169	12	169		
Divers état et autres collectivités publiques		121	963	121	963		
Groupe et associés		630	696	630	696		
Débiteurs divers		4 390	763	4 390	763		
Charges constatées d'avance		28	439	28	439		
	TOTAL	5 503	401	5 489	901	13	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	843	843		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	61 302	20 857	40 445	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 245 077	1 245 077		
Personnel et comptes rattachés	89 505	89 505		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 713	85 713		
Impôts sur les bénéfices	2 250	2 250		
Autres impôts taxes et assimilés	4 998	4 998		
Autres dettes	3 038 427	3 038 427		
Produits constatés d'avance	36 000	36 000		
TOTAL	4 564 115	4 523 670	40 445	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 691			

AUTRES CREANCES

Les autres créances s'élèvent à 5.159.888 € Elles correspondent principalement à :

- Compte courant réciproque avec la filiale "Sap Services" pour 630.696 €
- Solde des conventions (AGEFIPH, AGFPN, APNESAP, GEIQ) restant à recevoir pour 121.963 €
- Solde des conventions CNSA 2022 & 2023 restant à recevoir pour respectivement 183.308 €et 4.202.000 €

AUTRES DETTES

Les autres dettes s'élèvent à 3.038.427 € Elles correspondent principalement au

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

financement CNSA au titre de la convention 2023 et restant à utiliser à la clôture auprès des adhérents.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux
		d'amortissement
SITE INTERNET	7 056	33.33
SITE INTERNET	47 529	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	144 820
Autres créances	126 715
Disponibilités	1 545
Total	273 080

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	144 820
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	455
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	4 297
ETAT PRODUITS SUBVENTIONS A RECEVOIR (SUBVENTIONS)	121 963
INTERETS COURUS S/ CAT A RECEVOIR	1 545
Total	273 080

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	843
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 646
Dettes fiscales et sociales	135 323
Autres dettes	5 000
Total	204 812

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant	
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	63	646
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	5	000
PERS PROVISION CONGES PAYES	60	423
PERS PROVISION RTT-RC	5	781
PERS PROVISION CHARGES A PAYER	23	250
ORG PROVISION CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAYES	30	209
ORG PROVISION CHARGES SOCIALES S/ RTT-RC	2	995
ORG PROVISION CHARGES SOCIALES S/ CHARGES A PAYER	12	665
INTERETS BANCAIRES A PAYER		843
Total	204	812

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 439
Total	28 439
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	36 000
Total	36 000

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOCATIONS IMMOBILIERES	13 500		
LOCATIONS MOBILIERES	10 822		
CHARGES LOCATIVES	2 500		
MAINTENANCES	960		
ASSURANCES	317		
COTISATIONS	340		
Total	28 439		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTIONS NON CONSOMMEES	36 000		
Total	36 000		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
- SUBVENTION S/ LE FOND DE PARITARISME DEFINITIVEMENT ACQUISE	361 750
- SUBVENTION CONVENTION CADRE ACQUISE SELON LES DEPENSES	
ENGAGEES ET EN COURS D'ACCEPTATION PAR L'ORGANISME FINANCEUR	
"CNSA" POUR LA PERIODE 2023	275 500
- SUBVENTION ACQUISE EN 2023 SELON LES DEPENSES ET ACCEPTEES	
PAR L'ORGANISME FINANCEUR "AGFPN" POUR LA PERIODE 2023	33 027
- SUBVENTION ACQUISE EN 2020 AUPRES DE L'ORGANISME "AGEFIPH"	
POUR UNE DUREE DE 3 ANS A COMPTER DU 01/07/2020 POUR UN TOTAL	
DE 309.050 E ET ABONDE PAR L'OPCO-EP DE 319.000 E	129 675
- SUBVENTION ACQUISE EN 2022-23 AUPRES DE "DRIEETS" POUR LA	
PERIODE 2022-2023	71 556
- SUBVENTION ACQUISE EN 2023 AUPRES DE L'ORGANISME "CDC"	
POUR LA PERIODE 2023-24	36 000
- SUBVENTIONS D'AIDES A L'EMPLOI	17 833
Total	925 341

Effectif moyen

	Personnel
	salarié
Cadres	7
Employés	4
Total	11

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total	580	303 806
Dont entreprises liées		300 000

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13.260 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9.600 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 3.660 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 020 000
NANTISSEMENT COMPTE BANCAIRE GARANTIE PRET	50 000	
ACCORD CONSORTIUM HYGIE (PROJET DEFFINUM)	2 970 000	
Total (1)		3 020 000

La FEDESAP a été désignée chef de file d'un consortium dans le cadre de la réalisation d'un projet "Dispositifs France Formation Innovante NUMérique - DEFFINUM" pour un montant de 2.970 k€ cofinancé à hauteur de 1.912 k€ par la Caisse des Dépôts ; elle s'est engagée à verser 300 k€ sur 3 ans.

Chacun des Partenaires assume personnellement les obligations et responsabilités découlant de l'exécution du Projet.

Si le Chef de file est solidaire des autres Partenaires, en cas de mise en cause par la Caisse des Dépôts de la responsabilité du Coordinateur ou Chef de file, au titre de tout acte, manquement contractuel ou infraction commis à raison de la réalisation du Projet par un ou plusieurs Partenaires, les autres Partenaires devront garantir intégralement le Partenaire mis en cause. Ce dernier pourra à ce titre exercer un recours en dommages et intérêts pour obtenir le remboursement des sommes qu'il aurait éventuellement avancées, sans préjudice du montant qui doit lui rester à supporter.

Engagements reçus

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			
personnel en activité		10 794	

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière sont les suivantes:

Rotation du personnel : 1%
Progression salariale : 1%
Table de mortalité : TPRV 93
Méthode de calcul : ANC 2021
Age de départ à la retraite : 64 ans

- Taux d'actualisation : 3.50%

- Taux de charges sociales patronales : 42%

- Convention collective : Indemnité légale (décret n° 2017-1398 du 25 septembre 2017)

- Participations détenues entre 10 et 50 %

A. Renseignements détaillés
- Filiales détenues à + de 50%
- SAS SAP SERVICES SAS

B. Renseignements globauxFiliales non reprises en AParticipations non reprises en A

ASSOCIATION FEDESAP 75015 PARIS

Page : 26										
Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur compta déte brute	nus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice		Dividendes encaissés par la sociéte	Observations
10 000	315 494	100.00	10 000	10 000			1 606 075	213 391	300 000	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte	
Produits exceptionnels			
- PRODUIT CESSIONS ACTIFS IMMOBILISES	3 067	77520000	
Total	3 067		
Charges exceptionnelles			
- VNC ACTIFS IMMOBILISES CEDES	2 864	67520000	
Total	2 864		

Transferts de charges

Nature	Montant
TRSFT CHARGES - REFACTURATION SAP SERVICES	122 901
TRSFT CHARGES - REFACTURATION SAP COMPETENCES	21 919
TRSFT CHARGES - REFACTURATION FRAIS APNESAP	22 206
TRSFT CHARGES REPRISE AVANTAGE EN NATURE	4 230
Total	171 256